

## **INSCRIPTION TENNIS 2016 /2017**

Les cours sont assurés par **Coralie PUYRIGAUD** , le mardi soir, le mercredi soir, le vendredi soir , le samedi après midi et par **Mathieu VIACROZE** pour les deux groupes adultes confirmés hommes et femmes du mardi soir et du vendredi soir.

Les tarifs des cours sont, pour l'année, de :

- 65 € (110 € carte couple) pour la carte d'adhérent (licence-assurance comprise) ;
- 135 € pour les cours (1h1/2 par semaine)  
50€ de réduction pour le 2ème cours

Pas de cours pendant les vacances scolaires

D'autre part, il est **obligatoire de fournir un certificat médical** mentionnant l'aptitude à la pratique du tennis.

Si vous désirez **participer à de la compétition**, le certificat doit préciser « **apte à la pratique du tennis en compétition** ». (**Garder l'original et fournir une photocopie**).

Le début des cours est fixé au mardi 20 septembre 2016.

**IMPORTANT**: La licence n'est plus envoyée par courrier, les licenciés recevront en priorité leur licence par E-mail.

Nous vous demandons donc de fournir (si vous en possédez une bien entendu) votre adresse e-mail, et également de vous connecter sur le site [www.fft.fr](http://www.fft.fr) pour créer votre « espace licencié » à partir duquel vous pourrez gérer vos données personnelles et imprimer à tout moment votre licence.

**TENNIS ADULTE LA COQUILLE**  
**FICHE D'INSCRIPTION**

**NOM**.....**PRENOM**.....  
Né(e) le : .....

**Adresse**.....

**Téléphone**.....

**OBLIGATOIRE SI VOUS POSSEDEZ UNE CONNEXION A INTERNET**

**ADRESSE e-mail** : .....

**MEDECIN TRAITANT** :

NOM.....TELEPHONE .....

---

Le montant de l'inscription est de **200€** pour l'année, licence et assurance comprises, nous vous proposons :

- soit de régler la totalité à l'inscription,
- soit de régler :
  - o la carte (65 € ou 110 €) à l'inscription
  - o les cours par trois chèques à l'ordre du TENNIS CLUB LA COQUILLE qui seront prélevés aux dates suivantes :

OCTOBRE 2016 - JANVIER 2017 - AVRIL 2017

**Aucune inscription ne sera confirmée sans le règlement, aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, sauf cas de force majeure.**

L'utilisation du gymnase pendant les heures réservées au club, est subordonnée à l'accord et sous la responsabilité des capitaines d'équipe.

**CERTIFICAT MEDICAL** :

Joindre une photocopie du certificat médical du médecin traitant vous autorisant à pratiquer le tennis.

Dans l'éventualité où vous désirez faire de la compétition, le certificat médical doit mentionner « apte à la pratique du tennis en compétition »

**Par la présente signature, j'affirme avoir pris connaissance des modalités d'inscription et du règlement intérieur, et acceptes ces dernières.**

J'autorise le Tennis Club La Coquille, à publier des images prises de ma personne lors des manifestations organisées par ce dernier.            OUI    NON

SIGNATURE DE L'ADHERENT